

# Lotissement Park ar Leur Poullan-sur-Mer (29)

Une réflexion raisonnée pour un quartier durable  
67 logements dont 49 en lots libres, 8 en locatifs et 10 en PSLA

(4,28 hectares environ)

- Intégrer le lotissement dans l'environnement existant et le paysage.
- Organisation du réseau viaire et des cheminements piétons au regard des connexions du bourg.
- Intégration du boisement existant comme espace de loisir au sud-est du lotissement.
- Diversifier la taille des parcelles (de 450 à 700 m<sup>2</sup>).
- Pour favoriser la mixité sociale : création de lien social (par les espaces communs, le décroisement des espaces privés, l'accession diversifiée au logement, etc.).
- Une conception bioclimatique (orientation des lots au sud / sud-ouest ; implantations des constructions en limite nord, etc.).
- Accroche de façade pour obtenir un front bâti cohérent
- Une gestion des eaux pluviales intégrée au quartier (noue paysagère, etc.).
- Limiter la place de l'automobile, pas de stationnement sur la voirie (2 places par parcelle, parkings mutualisés situés aux entrées du projet).
- Lutter contre l'imperméabilisation des sols (stationnement en grave engazonnée, voies mixtes évitant les sur-largeurs, etc.).
- Aménagement des espaces publics avec des matériaux variés, écologiques et locaux (pierres de pays, engazonnement, etc.).
- Fleurissement du quartier avec les bandes ouvertes sur la voie.
- Intégration d'espaces communs de détente (aires de jeux, de pétanque, skate park, espaces verts, etc.).

